I. Contexte de ce projet

Parmi les besoins explicites que les peuples autochtones et les communautés locales ont constamment soulevés dans les espaces nationaux et internationaux pour atteindre les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité figure l'accès direct au financement. Ce besoin est lié à l'objectif 19 du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal (KM GBF).

L'accès au financement direct est également directement pris en compte dans les SPANB de la RDC sous l'objectif national 19 comme mesure prioritaire 19.5 : « Garantir un accès équitable pour les peuples autochtones et les communautés locales (IPLC), les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile (OSC) au financement de la biodiversité.

Plusieurs rapports internationaux ont mis en lumière les obstacles et défis à l'accès au financement direct de la PI&LC dans le secteur de la biodiversité, tant du côté des bénéficiaires que des donateurs. Les mécanismes de financement international centrés sur les États (tels que le FAM, le GCF) restent largement inaccessibles aux groupes locaux de propriété intellectuelle et de vie de qualité, aux groupes de femmes et de jeunes, et la transparence quant à leur possible implication dans les projets est faible.

Complexité existence de multiples opportunités de mécanismes de financement internationaux, dirigés par des ONG internationaux et nationaux pertinents pour le groupe cible, tels que le Fonds communautaire pour la forêt par la Rainforest Foundation Norway, le Tenure Facility, le Fonds Okapi et Maliasili (FEM/GEF, FVC/GCF, fonds bilatéraux, fondations privées, mécanismes communautaires…)

Cependant, ces groupes cibles rencontrent des obstacles récurrents : manque d'information structurée, complexité des exigences des bailleurs, faibles capacités en formulation de projets et accès limité aux réseaux décisionnels.

Le Project BGF de la GIZ a pourtant soutenu de nombreuses organisations locales avec des subventions locales, mais beaucoup d'entre elles peinent à répondre aux exigences administratives et financières en particulier les organisations de PI&LC, les jeunes et les femmes. Cette formation vise dès lors à répondre à ces défis par une approche intégrée combinant **formation structurée**, **capitalisation des expériences**, **accompagnement à la formulation de projets** et **production d'outils pratiques de diffusion**, adaptés aux réalités nationales, provinciales et locales.

II. Objectifs et tâches

Est de renforcer de manière opérationnelle les capacités des organisations de femmes, de jeunes et des PA & CL à accéder aux mécanismes de financement liés à la biodiversité et à développer des propositions de projets pertinentes, éligibles et alignées avec les priorités nationales et internationales. Cela inclut la préparation et la mise en œuvre d'un atelier participatif ainsi que des conseils pour l'élaboration de propositions de projet concret. D'autres institutions de financement seront invitées à co-organiser l'atelier et à présenter

leurs mécanismes. Des points focaux gouvernementaux du GEF et du GCF seront également invités.

III. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il sera question de :

- Améliorer la compréhension des mécanismes de financement disponibles au niveau national et international ;
- Renforcer les compétences pratiques des participants en analyse d'appels à propositions et en formulation de projets ;
- Capitaliser les expériences existantes (succès et échecs) des organisations participantes en matière d'accès aux financements ;
- Produire des outils de connaissance accessibles (guides écrits et audiovisuels) facilitant la diffusion des apprentissages au niveau provincial ;
- Créer un noyau de formateurs relais capables de transmettre les connaissances acquises à d'autres organisations.

IV. Approche méthodologique

L'atelier de renforcement des capacités des organisations des Femmes, de Jeunes, et des Peuples Autochtones à accéder aux financements liés à la biodiversité est conçu comme une formation orientée vers la pratique. Elle vise à transformer la manière dont les participants abordent les financements, au-delà d'en dresser une simple liste.

Une approche d'intervention basée sur 4 piliers *Comprendre – Tester – Traduire – Transmettre* est proposée afin de s'appuyer sur une logique allant de la compréhension de l'écosystème de financement, à la valorisation des expériences locales, et la formulation de projets, jusqu'à la diffusion des compétences au niveau provincial.

L'enjeu de la formation est donc de donner aux participants les moyens de faire en sorte que leurs réalités (leurs besoins, leurs actions, leurs contextes) puissent trouver une place et fonctionner dans ces mécanismes de financement. Le constat de départ est clair : les financements existent, mais leur complexité, leur structuration en plusieurs niveaux et leur inadéquation avec les capacités locales en limitent l'accès.

La méthodologie combine apports théoriques ciblés, échanges d'expériences, exercices pratiques, et accompagnement technique, afin de répondre aux besoins spécifiques des organisations locales et faciliter un accès effectif aux financements biodiversité et climat.

Le parcours comprend 5 modules déclinés sur la semaine sur 1 semaine, et il est structuré en deux temps par jour (théorie + pratique). Soit 2 sessions journalières : l'une pour poser le cadre et creuser les points de discussion, l'autre en espace interactif où les participants s'exprimer et s'exercer. Les 5 modules proposés s'enchainent pour construire progressivement les compétences des participants. Les 5 modules se présentent comme suit :

- **Module 1 systemes de financement de la biodiversite**

- **Module 2 les financement directs aux ong**
- **Module 3 redaction d'un projet financable**
- **Module 4 proposition d'un projet**
- **Module 5 presentation des projets des groupes**

V. Résultats attendus

- Au moins **30 participants** formés et outillés pour agir comme formateurs relais ;
- Une compréhension accrue des mécanismes de financement et autres fonds pertinents ;
- Un **guide de capitalisation** des expériences, défis et bonnes pratiques d'accès aux financements ;
- Un **inventaire actualisé des opportunités de financement** pertinents ;
- Un **produit audiovisuel** de vulgarisation facilitant la diffusion des connaissances au niveau provincial.

VI. Livrable attendu

- Un guide pratique sur l'accès aux financements (écrit) contenant un inventaire des opportunités de financement pertinentes et capitalisant des participants ;
- Une version audiovisuelle vulgarisée du guide (en collaboration avec un consultant local) ;

VII. Période d'exécution

La réunion se déroulera du 15 au 19 juin 2026. Les détails journaliers sont fournis dans un planning détails en annexe des présents termes de référence.